

# FONCTIONNAIRES

## « Le syndicalisme n'est pas condamné aux divisions »

Rencontre entre Jean-Marc Canon, secrétaire général des fonctionnaires CGT, première organisation syndicale dans la fonction publique, et Bernadette Groison, secrétaire générale de la FSU, première organisation chez les agents de l'État.

**A**ujourd'hui environ 3 millions d'agents de la fonction publique sont invités à élire leurs représentants. En quoi est-ce important ?

**BERNADETTE GROISON.** C'est le premier scrutin depuis la nouvelle loi de représentativité. Dorénavant, les personnels éliront directement les comités techniques, ce qui déterminera la représentativité des organisations syndicales. La FSU a signé ces « accords de Bercy » car nous avons toujours pensé que c'est aux personnels de donner leur légitimité aux organisations syndicales. Dans le contexte de remise



**des listes communes CGT-FSU ont été constituées. Pourquoi dans ces deux endroits seulement ?**

**JEAN-MARC CANON.** Ce n'est pas rien ! Dans ces élections où il y a concurrence entre la FSU et la CGT, des listes unitaires sont des actes forts. Là où elles ont été construites, ces listes correspondent à une vraie démarche revendicative. On n'est pas dans des constructions purement électoralistes. Je me félicite de ces listes qui participent d'une réflexion plus large car le syndicalisme n'est pas condamné en France aux scissions, aux divisions et aux oppositions.

**BERNADETTE GROISON.** Ce ne sont pas des décisions de structures ou d'appareils. Cela correspond à une activité syndicale commune dans l'académie et le ministère concernés. Aucune liste commune n'aurait de sens dans un autre cadre. D'autre part, la FSU et la CGT poursuivent leurs réflexions notamment sur les pratiques syndicales, c'est-à-dire ce que nous avons en commun et ce qui nous différencie.

**Politique salariale, RGPP,**

**A**ujourd'hui environ 3 millions d'agents de la fonction publique sont invités à élire leurs représentants. En quoi est-ce important ?

**BERNADETTE GROISON.** C'est le premier scrutin depuis la nouvelle loi de représentativité. Dorénavant, les personnels éliront directement les comités techniques, ce qui déterminera la représentativité des organisations syndicales. La FSU a signé ces « accords de Bercy » car nous avons toujours pensé que c'est aux personnels de donner leur légitimité aux organisations syndicales. Dans le contexte de remise en cause de la fonction publique et de crise économique, avec des mesures gouvernementales qui visent à faire porter les efforts sur les salariés, donner de la voix et conforter le mouvement syndical est un enjeu important.

**JEAN-MARC CANON.** Le vote sera regardé : des préférences syndicales vont s'exprimer et ce sera indicatif du jugement qu'on émet sur la politique de démantèlement de la fonction publique. Il va y avoir un changement dans la démocratie sociale. Des organismes vont être constitués comme le Conseil commun de la fonction publique. Il sera nécessaire d'avoir un siège dans les comités techniques pour négocier et signer des accords et seuls les accords majoritaires seront valides.

**Les nouvelles règles de représentativité entraîneront-elles un bouleversement ?**

**JEAN-MARC CANON.** Je suis intimement persuadé que dans une échéance de trois ou quatre ans, la démocratie sociale et la représentativité syndicale vont bouger de manière notable dans la fonction publique. Au-delà des organisations « menacées » dans la mesure où elles ne seront pas représentatives. Il faut que les salariés et les organisations syndicales s'emparent des nouvelles règles de la démocratie sociale.

**BERNADETTE GROISON.** Je pense comme Jean-Marc que ce n'est pas au soir du 20 octobre que le paysage syndical va



Patrick Nussbaum

**« Il faut que les salariés et les organisations syndicales s'emparent des nouvelles règles de la démocratie sociale. »**

**JEAN-MARC CANON**

changer. Ces nouvelles règles auront peut-être à terme des incidences sur des organisations qui pèsent déjà peu aujourd'hui. Mais c'est sur le long terme, sur la façon dont le syndicalisme va vivre avec ces nouvelles règles, dont le dialogue social sera porté, que des changements peuvent avoir lieu. Nous sommes au début de quelque chose.

**Qu'est-ce qui changera dans vos pratiques syndicales ?**

**BERNADETTE GROISON.** Un nouveau dialogue social se met en place, on le voit depuis quelques années et notamment avec les différents accords, et la FSU en a signé un certain nombre. Cela suscite des débats car il s'agit de croiser les principes que l'on porte, l'idéal vers lequel on veut tendre, et ce qu'on peut gagner pour les salariés qui peut

constituer à un moment une avancée et un point d'appui. Ce n'est pas un changement de fond mais davantage sur les pratiques syndicales.

**JEAN-MARC CANON.** Un syndicalisme de lutte doit être aussi un syndicalisme qui montre sa capacité à gagner. Il faut rompre avec un raisonnement binaire : on a tout gagné ou tout perdu. C'est une question qui, de façon culturelle, interpelle la CGT et il faut que le corps militant et les salariés se l'approprient. D'autant qu'on pourra négocier à des niveaux « infra » pour améliorer les accords passés au niveau de la fonction publique. Il faudra investir tous les niveaux, consulter les salariés. Cela pose la question d'un syndicalisme de proximité, de la démocratie syndicale et de la démocratie ouvrière.

**BERNADETTE GROISON.** Cela nous invite aussi à être un syndicalisme de propositions. Nous ne pourrions pas nous contenter de réagir à ce que propose l'administration et nous allons devoir encore plus être porteurs des exigences des personnels

**Cela peut être au détriment de votre combativité...**

**« Avec Nicolas Sarkozy, c'est "moins de services publics", il faut y opposer un "mieux de services publics". »**

**BERNADETTE GROISON**

**BERNADETTE GROISON.** Je ne suis pas inquiète. « Débattre, agir, proposer » a toujours été le triptyque de la FSU. Je ne crois pas qu'il y ait un syndicalisme de proposition d'un côté et un syndicalisme de lutte de l'autre. Les deux fonctionnent ensemble.

**JEAN-MARC CANON.** L'idée d'une frontière étanche entre un syndicalisme réputé contestataire et un syndicalisme réputé d'accompagnement ne me paraît pas renvoyer à la réalité. Par ailleurs, les évolutions dans la démocratie sociale devraient nous inciter à discuter en amont de propositions, avec la FSU et d'autres, pour dégager des positions unitaires. Enfin, je n'ai pas vu la CGT avoir été en retrait dans les luttes récentes.

**Au ministère de l'Environnement et dans l'académie de Poitiers,**

une vraie démarche revendicative. On n'est pas dans des constructions purement électoralistes. Je me félicite de ces listes qui participent d'une réflexion plus large car le syndicalisme n'est pas condamné en France aux scissions, aux divisions et aux oppositions.

**BERNADETTE GROISON.** Ce ne sont pas des décisions de structures ou d'appareils. Cela correspond à une activité syndicale commune dans l'académie et le ministère concernés. Aucune liste commune n'aurait de sens dans un autre cadre. D'autre part, la FSU et la CGT poursuivent leurs réflexions notamment sur les pratiques syndicales, c'est-à-dire ce que nous avons en commun et ce qui nous différencie.

**Politique salariale, RGPP, le gouvernement fait l'unanimité des organisations syndicales contre lui. Comment choisir ?**

**BERNADETTE GROISON.** Oui, et les efforts de la FSU pour l'unité et les actions menées unitairement en sont une démonstration ! Pas une seule organisation syndicale ne considère positivement le non-remplacement d'un agent sur deux partant à la retraite. Il faudrait cependant pousser plus loin : qu'attend-on de la fonction publique en termes de missions, de périmètre ? Avec Nicolas Sarkozy, c'est « moins de services publics », il faut y opposer un « mieux de services publics ». En période de crise, avec le débat sur la dette, ce n'est pas évident de porter ces idées, mais c'est pourtant essentiel.

**JEAN-MARC CANON.** Je me félicite qu'il y ait un front commun des huit organisations syndicales de la fonction publique sur les salaires et l'emploi public. C'est le fruit d'un travail, d'une vision unitaire qui est celle en particulier de la CGT et de la FSU. Mais ce front commun ne doit pas masquer de notoires différences, qui sont saines pour la démocratie, ne serait-ce que sur l'enjeu fondamental d'une tout autre répartition des richesses créées. C'est aussi sur celles-ci que les salariés peuvent s'exprimer aujourd'hui.

**ENTRETIEN RÉALISÉ PAR OLIVIER MAYER**